

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2022/2023 - P.V N° 38
Réunion par mail du 15 Juin 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Claude AGNES - Patrick BAILLEUL - Florian BARNE - Daniel BEAUSSART - Sylvain BROCHE - Nicolas BUTEL - Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY – Jordan HERBEZ - Cédric LOZINGOT - Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE – Thomas VANDENBOSSCHE – William VIMEUX.

ADMINISTRATIF

La commission valide la demande d'année sabbatique de Madame HAVART Méline 2547239157 528668 A.S. SURQUES ESCOEUILLES.

Le club est prié d'en prendre note.

Un QS et une demande de licence seront à produire pour conserver son titre.

La commission note le retrait de la demande de changement de filière concernant Madame VARLET Lucie 2545514142.

La commission note la démission de toutes fonctions au 1er Juillet 2023 de Monsieur BEAUCHAMPS Michel 1920856195 - 528667 U.S. NIELLES LES BLEQUIN.

Le club est prié d'en prendre note.

Remerciements pour les services rendus.

La commission prend note de la demande d'année sabbatique pour les observations de Monsieur BOURGEOIS Olivier 1920186410.

La commission accède à la demande de réintégration dans ses fonctions d'arbitre de Monsieur BUTEL Nicolas 1931083772.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

AGENDA

29/06/2023	MARQUISE	Réception des arbitres de Ligue	19h00
Juillet 202	MARQUISE	Préparation de la saison	

Le Président
Yann AUGÉ

Le Secrétaire
Patrick QUENIART